



*Le bulletin d'information de la Fédération nationale et des APEDYS*



On vous impose le redoublement de votre enfant malgré un trouble du neurodéveloppement reconnu (dyslexie, dysphasie, dyspraxie etc...) Pour défendre vos droits, nous avons besoin de vos témoignages.

[apedysnpdc@gmail.com](mailto:apedysnpdc@gmail.com)

### **DANS CE NUMÉRO**

- Le redoublement – pages 1 à 5
- Nos inquiétudes : nos points de vigilance pages 6 à 9
- Cela se passe dans nos associations ! – page 10
- Sourire – page 10
- Contacts – page 11



## LE REDOUBLEMENT

SYLVIE PLAMONT - APEDYS HAUTS DE FRANCE

La Fédération ANAPEDYS (Association Nationale d'Adultes et de Parents d'Enfants Dys),

en adéquation avec ses différentes missions :

- Information sur les troubles du neurodéveloppement,
- Accompagnement et défense des jeunes confrontés à ces troubles et de leurs familles.

se doit de communiquer ses réserves, ses craintes et ses propositions suite au décret du 17 mars 2024 sur le redoublement.

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000049289673](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000049289673)



Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, les difficultés scolaires et les résultats souvent inférieurs à ceux de leurs camarades du même âge ne résultent ni d'une déficience intellectuelle ni d'un manque de maturité, ou d'un manque de travail (bien au contraire) mais d'un trouble reconnu et diagnostiqué par des professionnels : orthophonistes, ergothérapeutes etc...

**Un trouble qui ne rend pas l'apprentissage impossible mais qui par absence d'automatisation le complique et surtout le ralentit considérablement.**

On constate souvent pour un dyslexique en CE2, un retard de 18 mois à 2 ans par rapport à sa tranche d'âge en ce qui concerne le langage écrit.

Un décalage qui la plupart du temps malgré compensation et rééducation perdure notamment en vitesse de lecture et en orthographe jusqu'à l'âge adulte pour certains.



Par notre expérience associative mais aussi parentale ou professionnelle (nous avons de nombreuses enseignantes dans nos conseils d'administration) et suite à de très nombreux témoignages nous constatons que si en début d'un deuxième CP ou lors d'un redoublement un élève dys est un moment plus à l'aise, il reste le plus souvent en difficulté et en décalage pour la lecture et l'orthographe par rapport à des élèves plus jeunes que lui. Un nouvel échec qui trop souvent génère : perte de confiance en soi, d'estime de soi, découragement et peut entraîner un décrochage scolaire ou un refus scolaire anxieux.

### **Les troubles de l'apprentissage sont des troubles durables. Un redoublement chaque année ?**



C'est ce qu'auraient pu vivre la plupart des jeunes que nous accompagnons, devenus pourtant aujourd'hui des jeunes adultes épanouis et heureux dans leur vie professionnelle.

**Troubles spécifiques et durables** : comment accepter sans réaction la phrase : « L'élève ne maîtrisant pas la lecture en fin d'année redoublera son année dans le cadre d'un parcours adapté » peu de précisions sur les adaptations de parcours ? Quelles seront-elles ?

Ces dispositions seront-elles vraiment appliquées ou optionnelles et sans sanctions pour les enseignants qui ne les connaissent pas ou ne souhaitent pas les appliquer ?

Le parcours a-t-il été adapté en amont ? Le plus souvent non ! PPRE/PAP sont loin d'être partout proposés.

**Autre inquiétude** : La notion de maîtrise de la lecture en fin de CP sera-t-elle explicitée par des compétences précises pour éviter des inégalités de traitement d'un professeur à l'autre d'un établissement à l'autre ?

Sur ces différents points, des mesures sont urgentes et nécessaires : effectifs réduits, mises en place effectives des plans d'aménagements de scolarité, formation plus complète des enseignants, sanctions pour celles et ceux (encore nombreux) qui considèrent les aménagements et les outils de compensation comme des avantages et du favoritisme ! et décident impunément de ne pas aménager.

Pour tous les élèves et particulièrement pour les jeunes avec troubles reconnus, le fait de remettre aux enseignants la décision finale du redoublement nous inquiète.

Cette mesure nous semble en totale contradiction avec la coopération parents/enseignants et la coéducation préconisée dans la circulaire du 15-10-2023 visant à renforcer la collaboration entre les parents et l'école dans les territoires.

Nous nous interrogeons sur les commissions d'appel. Fonctionneront-elles comme celles en vigueur actuellement ? Seront-elles composées de la même façon ?



Les cycles qui permettraient un apprentissage en 3 ans seront-ils supprimés ?

« Pour le passage dans la classe supérieure, il est tenu compte des progrès de l'élève réalisés dans le cadre des activités prévues dans les dispositifs d'accompagnement. »

Quelles mesures, quelles décisions pour que ces dispositifs soient enfin connus et mis en place partout ?



De nombreuses recherches ont démontré l'absence d'effets positifs durables du redoublement sur la scolarité et révélé plutôt ses effets négatifs sur le parcours scolaire de l'élève et sur la construction de sa personnalité. Nous demandons à ce que soit étudiée la possibilité d'en dispenser les élèves porteurs d'un trouble ou d'un handicap reconnu.

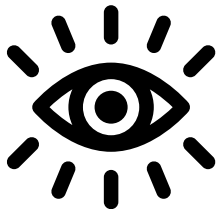
**Nous demandons** que pour les différentes mesures notifiées dans ce décret, des alinéas concernant les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers soient ajoutés au texte.

# Nos inquiétudes / Nos points de vigilance

**Le « Choc des savoirs »** est une réforme globale du système éducatif, qui se met en place méthodiquement, bloc par bloc : groupes de niveau /DNB couperet/classe de prépa-2d/nouveau socle commun axé sur les « fondamentaux », les compétences psycho-sociales et la culture générale / nouveaux programmes, préconisation de méthodes pédagogiques, labellisation des manuels, « culture de l'intelligence artificielle »

Le 5 décembre 2023, le ministre de l'Éducation Nationale annonçait la mise en place de groupes de niveau en français et en mathématiques pour les 6èmes et 5èmes à la rentrée 2024 ; une mesure qui s'étendra aux 4èmes et 3èmes l'année suivante : un dispositif inégalitaire immédiatement contesté par les pédagogues, les équipes éducatives, les syndicats...

**Le Café Pédagogique** a publié 10 témoignages édifiants, de professeurs de français sur les conséquences désastreuses des groupes de niveau annoncés :



- Aggravation de l'apartheid scolaire,
- Stigmatisation d'élèves par l'institution elle-même,
- Naufrage des pédagogies coopératives,
- Progressions uniformisées,
- Suppression d'options ou de dispositifs pour récupérer des moyens,
- Renoncement au rôle si essentiel de professeur principal,
- Fin des dynamiques de projets,
- Cloisonnements disciplinaires,
- Conditions de travail dégradées,
- Évaluation problématique,
- Perte de sens du métier ...

**Le ministère entendra-t-il leur parole ?**

**Des groupes de niveaux ?  
La recherche est unanime : ça ne fonctionne pas !**

### “ La création de groupes de niveaux est une hérésie...”

(cf. : les travaux de Marie Toullec-Théry maîtresse de conférences en didactique comparée au CRÉN) qui, comme de nombreux chercheurs ces dernières années, et de nombreux enseignants sur le terrain, privilégie les groupes hétérogènes et signale que le travail en groupes de niveau doit être “ponctuel sous peine d'augmenter les écarts”.



### Parole de profs :

Mes 6èmes me disent « J'ai pas envie d'être chez les nuls »

« Quel élève va se retrouver dans le « groupe des faibles » ? Celui qui n'aura pas eu l'environnement culturel, social, propice au travail, le suivi des soins orthophonistes ou médicaux indispensables à sa bonne scolarité ... **Un tri social flagrant** », c'est le contraire de notre métier !

« Les « mauvais élèves » seront stigmatisés, confortés dans une situation d'échec scolaire et cantonnés à des tâches basiques, mécaniques, utilitaristes ».

C'est difficile à entendre quand notre métier est justement de leur faire comprendre qu'ils ne le sont pas « mauvais » et qu'ils ont tous quelque chose à apporter aux autres. Nous avons surtout besoin de classes moins chargées, d'avoir le temps de voir nos élèves, de les lire, de les écouter, de les faire progresser et de les voir s'épanouir ensemble. »

« Que pense-t-on en haut lieu de l'idée du vivre ensemble pour faire société ? » « Nous, profs, devons renoncer à toute relation stable avec nos élèves (relation qui est le fondement de toute relation pédagogique de qualité), à toute liberté pédagogique, nous devons nous accorder sur tous nos cours, notre progression (puisque les élèves sont censés pouvoir changer de groupe régulièrement »

Quelle correspondance dans les Bulletins pour les notes? Se pose la question des progressions, de l'évaluation un 15/20 dans le groupe « fragile » n'aura pas la même valeur que dans un groupe « fort »

Qu'en sera-t-il du brevet, au bout du chemin ? Suppose-t-on que tous les élèves, en fin de 3ème, auront atteint un niveau suffisant pour passer le même examen ? Sinon, quel est l'intérêt de les disposer dans des groupes de niveaux différents, avec des évaluations différentes, si c'est pour les mettre face à un examen que seul un groupe sera capable d'affronter ?

### **L'inclusion par l'exclusion !**

**Modalités :**

Il va s'agir de faire passer, à tous les élèves entrant en 6ème, des évaluations qui serviront à organiser le tri selon 3 niveaux de compétences et de connaissances. Peut-on une seconde imaginer l'effet psychologique que ce tri aura sur ces enfants de 10/11 ans et sur leur famille ?

Peut-on imaginer la stigmatisation de ceux qui seront classés (ou déclassés) dans le groupe des faibles ?

**Quelle estime d'eux-mêmes ?**



Et ne soyons pas naïfs, se retrouveront ensemble non seulement la grande majorité des EBEP, tous les élèves préorientés SEGPA et les élèves présentant des difficultés scolaires et de comportement. Quelle étude scientifique sérieuse prouve que le regroupement de la grande difficulté puisse favoriser les apprentissages ?

« Les effectifs seront réduits à 15 nous dit-on. Mais quelle personnalisation, quelle différenciation possibles dans une classe regroupant 15 élèves en grande difficulté scolaire ?

Quel espoir pour un élève présentant des DYS de sortir un jour de ce groupe ? Quid de ces élèves qui passeront toutes leurs années de collège dans les groupes des faibles ? Quelle image auront-ils d'eux-mêmes ? Quelle chance auront-ils de sortir de ces groupes ghettos ? Quel espoir d'intégrer un jour le LGT ?

Un déterminisme scolaire donc, mais organisé dès la 6ème. C'est ça la grande innovation ! »

**Ces groupes n'induiront-ils encore davantage le harcèlement scolaire ?**

**“Après la lutte des classes, la lutte des groupes”** Peggy (académie de Lille)



**D'autres avis :****Le manque de moyens**

Les élèves de 6e et de 5e représentent 13000 classes dans l'Enseignement catholique. Les diviser en groupes implique de multiplier d'autant le nombre d'enseignants et de salles pour mettre en place la mesure. « Je n'ai qu'un prof par classe, donc je n'aurai pas d'heures pour les faire tourner sur plusieurs groupes », regrette Brigitte Bernou, cheffe d'établissement du collège Montalembert, à Nogent-sur-Marne.

Le **Secrétaire général de l'Enseignement catholique**, Philippe Delorme, a quant à lui, annoncé que seuls 370 postes pourraient être dégagés dans les établissements privés sous contrat en supprimant la 26e heure de soutien prévue pour les élèves de 6e.

**L'efficacité interrogée**

Fortes de leur possibilité d'innovation, les équipes éducatives de l'Enseignement catholique questionnent l'intérêt pédagogique de cette mesure. Blandine Deboosère a déjà expérimenté un dispositif similaire, « une classe de 6e à plus petit effectif qui regroupait des enfants avec plus de difficultés ». Elle a été dissoute l'année suivante. « On s'est rendu compte que les enfants étaient stigmatisés et qu'ils ne s'amélioraient pas. En les répartissant dans les autres classes, ils ont été tirés vers le haut et les autres élèves n'étaient pas désavantagés », conclut la cheffe d'établissement.

Les diviser en groupes implique de multiplier d'autant le nombre d'enseignants et de salles pour mettre en place la mesure. « Je n'ai qu'un prof par classe, donc je n'aurai pas d'heures pour les faire tourner sur plusieurs groupes », regrette Brigitte Bernou.

**La fédération FCPE dénonce** fermement la mise en place de ces groupes de niveau qui tirent non seulement vers le bas les élèves les plus en difficulté, mais n'améliorent pas les situations des élèves plus à l'aise académiquement. Ces groupes sont discriminatoires, créent une éducation à deux niveaux, empêchent l'apprentissage de la coopération pourtant fondamentale pour la construction d'une société que l'on souhaiterait plus sereine.

Les nombreuses complexités et conséquences négatives de la mise en place de ces groupes de niveaux en mathématiques et français font craindre qu'à terme et sous prétexte de simplification, ce soient des classes de niveau qui soient mises en œuvre.

« Au lieu de cloisonner les élèves et de leur assigner des étiquettes, il serait souhaitable de leur garantir d'apprendre dans des classes moins chargées, avec des enseignants à même d'enseigner à tous et chacun des savoirs et savoir-être fondamentaux. »

**Cécile** (académie d'Orléans-Tours)



## ÇA SE PASSE DANS NOS ASSOS !



Ciné-débat  
APEDYS HAUTS DE FRANCE  
Film-témoignage



Mises en situation  
ESAT DE DINOZE-APEDYS VOSGES

EN RECHERCHE D'UN FACILITATEUR DE RENCONTRES ?

Venez rencontrer les experts du handicap et explorez notre guichet digital offrant une multitude de services pour répondre à vos besoins spécifiques, réparti sur 8 halls captivants. Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle de vous connecter !

**HALL 1**  
VIE SOCIALE/  
EDUCATION/  
LOISIRS

**HALL 2**  
PRÉVENTION/  
SANTÉ/  
DROIT

**HALL 3**  
ASSOCIATIONS

**HALL 4**  
FORMATION/  
ENTREPRENARIAT

**HALLS 7**  
EMPLOYEURS  
PRIVÉS&PUBLICS

**HALL 6**  
EMPLOYEURS  
PRIVÉS&PUBLICS

**HALL 5**  
ACTEURS DE  
L'EMPLOI/  
INSERTION

**HANDI  
VOSGES**

[www.handivosges.fr](http://www.handivosges.fr)

**APEDYS VOSGES**  
premier salon virtuel **HANDIVOSGES**  
14 Juin 2024  
9h30 à 17h



Lola que veux tu faire quand tu seras grande : " Je veux picoler avec des outils comme papa ! "

## CONTACTS

Fédération : 07 55 63 33 32

[contact@anapedys.org](mailto:contact@anapedys.org)

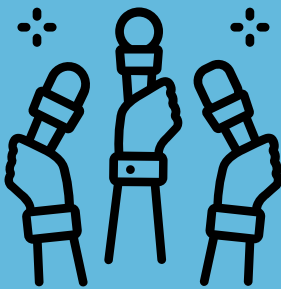
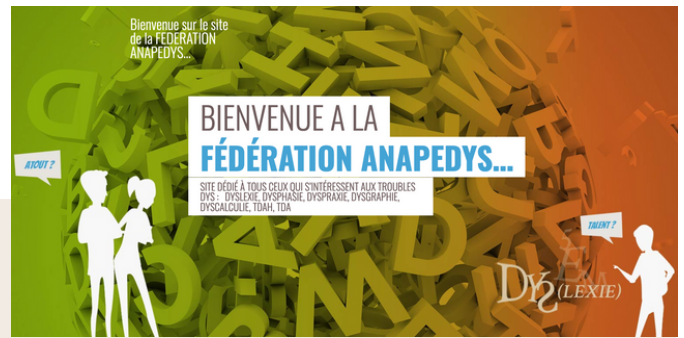
<https://www.apedys.org/>

Suivez la fédé sur Facebook

<https://www.facebook.com/Anapedys>

et votre asso locale sur ses réseaux

Vos assos ici : <https://www.apedys.org/des-associations-membres/>



Vous avez une idée d'article ? Des photos de vos actions ? Contactez l'équipe du journal.